

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
039 – École Louis St-Laurent

04

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 17 avril 2024 à l'école Louis St-Laurent située au 6835 route Louis-S.-St-Laurent Compton.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Ghislain Lafortune, parent président
Sandy Morin, parent
Kassandra Côté-Charest, parent
Véronique Gagnon, parent substitut
Cathy Lavoie, parent, secrétaire de la réunion
Jacinthe Audet, enseignante
Maria-Kim Labonté, enseignante
Nadège Paquette-Poirier, enseignante orthopédagogue- en ligne
Véronique Rouillard, représentante du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Kathy Lapointe, direction de l'établissement

ÉTAIENT ABSENTES

Caroline Pilote, représentante du personnel de soutien
Audrey D'Amours, parent
Sylvie Lemonde, membre de la communauté

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h30

Monsieur Ghislain Lafortune, président, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Véronique Rouillard il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-007

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024

Sur la proposition de Kassandra Côté-Charest le procès-verbal de la séance du 13 février 2024 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-008

Initiales présidence	Initiales direction

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 FÉVRIER 2024

La présidence du conseil d'établissement fait le suivi au procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 février 2024:

6.2 PRÊT DE LOCAUX : Acti-Sports a contacté la direction de l'établissement pour utilisation du gymnase. Étant donné qu'il n'y a pas encore de vestiaires dans cette section, la demande a été refusée. Le prêt du gymnase est auparavant souhaité pour du parascolaire pour nos élèves. Il y aura un suivi au prochain conseil d'établissement sur la situation des vestiaires et du prêt du gymnase.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

5. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

5.1 CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT ET DE CENTRE –POINT DE CONSULTATION

Madame Kathy Lapointe quitte le temps que les membres se consultent sur le profil de compétence recherché ainsi que sur les critères de sélection de la prochaine direction d'établissement. Le document sera ensuite envoyé à M. Martial Gaudreau, directeur général du CSSHC.

5.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT-POINT D'APPROBATION

Le comité de Compton pour son école souhaite reconduire les activités suivantes comme campagnes de financement :

- Jardinières
- Bazar
- Mégaburo
- Colle à moi
- Cinéma plein air
- Soirée hot-dog à la Saint-Jean au Récré-O-Parc

Sur la proposition de Jacinthe Audet, il est résolu d'approuver de reconduire le partenariat avec MégaBuro

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-009

Sur la proposition de Jacinthe Audet, il est résolu d'approuver la tenue des campagnes de financement tel que cité précédemment.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-010

5.3 ACTIVITÉS ET SORTIES – MISE À JOUR

La direction de l'école informe les membres des modifications mis à jour dans le document joint en annexe CET139-2023-2024-005 du présent procès-verbal.

Initiales présidence	Initiales direction

5.4 BUDGET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé d'utiliser le solde de 424\$ du budget du conseil d'établissement pour la tenue du souper annuel des membres et des nominés du comité de parents qui aura lieu le mardi 18 juin 2024.

Il est proposé par Cassandra Côté-Charest d'utiliser le budget résiduel du CET pour le souper annuel prévu le 18 juin prochain.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2324-011

6. CORRESPONDANCE

- Fédération des Comités de Parents du Québec.

7. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Ghislaine Lafortune mentionne les suivis au Comité de Parents et la nomination de Kevin Roy.

Suite à la correspondance de la Fédération des Comités de Parents du Québec, il a été résolu :

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

RÉSOLUTION

IL EST PROPOSÉ par madame Sandy Morin, appuyé par madame Véronique Rouillard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2024 et de remettre des prix de la catégorie Mérite ;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

CE2324-012

8. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction d'établissement informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

- La libération par cycle pour les enseignants.
- Modification de l'horaire du préscolaire afin d'arrimer le même horaire pour toute l'école.
- Le travail sur le Projet éducatif.
- Présentation des scénarios de l'organisation scolaire 2024-2025.
- Suivi sur la formation de Monsieur Goyette.
- Suivi sur la formation de l'éclipse.
- Informe les remplacements actuels
- Informe sur une rencontre de parents ayant eu lieu au sujet du changement fréquent du personnel en 3^e année.

Initiales présidence	Initiales direction

9. AUTRES MEMBRES

POINTS D'INFORMATIONS

9.1 REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Lemonde est absente.

9.2 ENSEIGNANTS

Madame Jacinthe Audet énumère les activités vécues dernièrement :

- Préscolaire : projet poussin
- 1^{er} cycle : Pièce de théâtre et sortie au Musée J.A Bombardier
- Sorties sportives en éducation physique.

9.3 SERVICE DE GARDE

Madame Véronique Rouillard explique le déroulement de la journée pédagogique lors de l'éclipse du 8 avril dernier.

9.4 COMPTON POUR SON ÉCOLE

A été discuté au point 5.2.

9.5 CAFÉTÉRIA DE COMPTON INC

Installation d'un lave-vaisselle à venir.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine réunion aura lieu soit le mardi 18 juin 2024.

Sur la proposition de Kassandra Côté-Charest, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 23
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE2324-013

Ghislain Lafortune, président

Kathy Lapointe, direction d'établissement

Initiales présidence	Initiales direction